

# Bulletin de l'OECCBB

- **Revue mensuelle** – 11 numéros par an
- **Gratuit** pour les membres cotisants
- Editeur : **Anthemis**
- Destiné aux professionnels du chiffre, le Bulletin de l'OECCBB leur offre chaque mois l'essentiel de l'**actualité** dans les domaines qui les intéressent et des dossiers thématiques indispensables.
- Vous y trouverez des **articles ciblés** davantage sur les matières fiscales, comptables et en droit des sociétés et des associations, mais également, dans un souci d'interdisciplinarité, en droit de l'entreprise et, plus largement, en droit social, judiciaire, civil et pénal.
- Le Bulletin de l'OECCBB est un mensuel tiré à part du Bulletin Juridique & Social.



## Articles déjà parus

### Numéro 2021/24

- Ne ferions-nous pas fausse(s) route(s) ? (G. Delvaux et R. Rosoux)
- Suspension temporaire de paiement des intérêts des crédits hypothécaires (G. Rue)
- Quels administrateurs et commissaires doivent être mentionnés dans les comptes annuels ? (J.P. Vincke)
- La rectification des comptes annuels (J.P. Vincke)
- Taxation distincte de 10 % des pensions complémentaires : il faut rester « effectivement actif » (E. Delannoy)
- COVID-19 et déductibilité des primes PLCI et EIP payées en 2020 (C. Franssen)
- TVA : une mise à disposition gratuite de véhicule est-elle une location ? (F. Coutureau)
- Gel de l'indexation de certaines dépenses fiscales (C. Brocal)
- Le travail associatif en 2021 (L. Hubert)
- Cession d'un bien d'investissement : qui doit effectuer la révision ? (F. Coutureau)
- Pas de dégrèvement d'office sans juste motif : le contribuable ne peut pas être à l'origine de l'apparition tardive du fait nouveau (F. Charlez)
- Fermeture de la *Kaasroute* : les dés sont jetés depuis le 15 décembre 2020 (M. Vanden Eynde)
- Rapport d'expertise en matière d'assurance maladie : avec ou sans TVA ? (F. Coutureau)
- Plus-value de réévaluation et scission ou scission partielle (ou opération assimilée) (G. Delvaux)
- *Dossier* : Jurisprudence récente de la Cour de cassation (C. Bedoret)
- COVID-19 : quelles perspectives pour les métiers de contact ? (V. Lafarque)
- La fiscalité du droit d'auteur et des droits voisins (S. Watelet)
- I.Soc. : possibilité d'instituer une réserve de reconstitution (G. Zeyen)
- Vaccins et TVA (F. Coutureau)
- Dissoudre et liquider une petite ASBL en un acte : comment procéder ? (J.P. Vincke)
- Quelques mesures sociales dans deux lois du 20 décembre 2020 (S. Gilson)

- Le contrat de travail associatif : nouvelle loi (M. Davagle)

## Numéro 2021/23

- Quand les sanctions virent à la punition (R. Rosoux)
- Un prêt pour les loyers commerciaux bruxellois (V. Lafarque)
- Q.F.I.E. (dividendes) : clap de fin ? (G. Zeyen)
- Démolition et reconstruction d'un bâtiment en TVA : que prévoit la loi-programme ? (F. Coutureau)
- Démolition et reconstruction : FAQ publiée (F. Coutureau)
- Nouvelle année, nouvelle disposition en matière de TVA (F. Coutureau)
- Une prime de recrutement constitue un revenu divers (L. Nickels)
- Clause d'attribution à titre onéreux : la dette liée à l'excédent d'attribution est-elle déductible ? (M. Vanden Eynde)
- Accessoire, principale, complexe, unique..., comment s'y retrouver lorsque l'on a affaire à plusieurs prestations en TVA ? (F. Coutureau)
- Une circulaire précise le régime fiscal des chèques consommation (L. Hubert)
- Les travaux réalisés par le dirigeant font partie de la valeur d'acquisition de l'immeuble (L. Marnette)
- Nouvelle disposition anti-abus pour des actes anciens ? (C. Brocal)
- *Dossier* : Quand les sanctions virent à la punition (suite de la Une) (R. Rosoux)
- Dépassement du délai raisonnable en matière fiscale enfin sanctionné par la Cour européenne... mais avec une sanction très (trop ?) légère (O. D'aout)
- Entrée en vigueur des règles sur les clauses abusives entre entreprises (G. Rue)
- Les honoraires et frais des curateurs : à tout seigneur, tout honneur ? (C. Bedoret)
- La position délicate de l'employeur lorsqu'un de ses travailleurs fait l'objet de poursuites pénales (F. Boussa)
- Le règlement d'ordre intérieur : nouvel arrêt de la Cour constitutionnelle (M. Davagle)
- La participation à l'AG par vidéo-conférence (M. Davagle)
- Tous les administrateurs sont dans le même bateau (M. Davagle)
- Des propos tenus sur Facebook constituent-ils un délit de presse (suite et fin) ? (V. Lafarque)

## Numéro 2020/22

- L'Ordre vous présente ses meilleurs vœux pour 2021 (G. Delvaux et V. Delvaux)
- Caractère professionnel de la gestion locative d'une maison de vacances ? (E. Delannoy)
- Réserve de liquidation spéciale : un courrier du SPF Finances qui surprend (C. Franssen)
- Nouveau gouvernement, nouvelles mesures TVA (F. Coutureau)
- Le pouvoir de modération des majorations reconnu aux tribunaux : débat relancé entre la Cour constitutionnelle et la Cour de cassation (F. Charlez)
- Quel taux de TVA appliquer à l'installation de parlophones ? (F. Coutureau)
- RGPD : fermeture de la messagerie électronique d'un travailleur ayant quitté l'entreprise (G. Rue)
- Crowdfunding : nouvelles règles européennes (G. Rue)
- Renforcement de la passerelle en faveur des indépendants (C. Bedoret)
- Les expulsions à nouveau suspendues (V. Lafarque)
- Accident du travail - Preuve par détective (S. Gilson)
- La motivation du congé en application de la CCT n° 109 ne doit pas être vague ni abstraite (S. Gilson)

- Programme 2021 des formations de l'OECCBB
- Licenciement pour motif grave non fondé et manifestement déraisonnable (S. Gilson)
- La lutte contre le blanchiment et le secret professionnel de l'avocat, un mariage impossible ? (C. Philips)
- RGPD à l'école : une première décision de la Haute autorité de contrôle (J-P. Bihin)
- Les privilèges et l'hypothèque légale du fisc en matière de règlement collectif de dettes (E. Depret)
- *In medio stat virtus* : la proportionnalité appliquée au licenciement (V. Danau)

## Numéro 2020/21

- *Si vis pacem, para bellum* ou de l'importance de bien se préparer à un contrôle (R. Rosoux)
- Les nouvelles modalités d'accès aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal (J.P. Vincke)
- L'organe d'administration et les règles d'évaluation (J.P. Vincke)
- La langue des comptes annuels et autres pièces à déposer à la Banque nationale (J.P. Vincke)
- Les frais de voiture sont intégralement déductibles, s'ils sont refacturés (G. Zeyen)
- E-commerce et TVA : premiers commentaires européens disponibles (F. Coutureau)
- E-commerce et TVA : consultation publique (F. Coutureau)
- Tax shelter PME : publication de FAQ (S. Watelet)
- Sursis à l'exécution d'une amende fiscale, de nouveaux appels au législateur (C. Brocal)
- La notion générale de clause abusive B2B (J-F. Puyraimond)
- La réponse à un avis de rectification doit être « envoyée » dans le délai légal (E. Delannoy)
- Déduction de la TVA ayant grevé des frais exposés pour un tiers : la CJUE se prononce (F. Coutureau)
- La déduction pour investissement ordinaire est plus intéressante que la déduction majorée (F. Charlez)
- Économie collaborative : quel régime fiscal à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ? (C. Franssen)
- Location immobilière : suis-je assujetti ? (F. Coutureau)
- RGPD : un système d'exploitation obsolète peut coûter cher (G. Rue)
- Registre UBO : nouvelles informations à communiquer (G. Rue)
- COVID-19 : de nouvelles mesures pour les ménages en difficulté (V. Lafarque)
- Augmentation du montant du défraiement forfaitaire pour certains volontaires (M. Davagle)
- Indemnité de crise supplémentaire en faveur de certains travailleurs indépendants et conjoints aidants (F. Lambinet)
- Faillite : pas d'exécution par équivalent lors de la résiliation du contrat par le curateur (G. Rue)
- Quand les pharmaciens deviennent les prescripteurs (V. Lafarque)

## Numéro 2020/20

- Précisions sur la dissolution volontaire (G. Delvaux)
- Transposition de la directive « intra-groupe » (C. Verbrouck)
- Un étudiant doit-il souscrire une assurance incendie spécifique pour la location d'un kot ? (F. De Grave)
- Proposition de résolution : moratoire sur les faillites jusqu'au 31 mars 2021 (G. Rue)
- Une chambre de règlement amiable au Tribunal de l'entreprise de Bruxelles (V.

- Lafarque)
- Taux de TVA dans l'immobilier : comment prouver l'ancienneté du bâtiment ? (F. Coutureau)
  - Conséquences de l'article 2:70 du CSA sur l'obligation de déclaration en cas de dissolution de la société (E. Delannoy)
  - Une prestation de services effectuée à prix coûtant est-elle soumise à la TVA ? (F. Coutureau)
  - Prêt Proxi : des crédits d'impôts pour relancer l'économie bruxelloise (P. Dorthu et A. Ledoux)
  - Travaux de transformation : que doit-on vérifier ? (F. Coutureau)
  - Location immobilière ou concession du droit d'exercer ? (F. Coutureau)
  - Le régime fiscal des influenceurs (F. Charlez)
  - Revenus mobiliers étrangers : quel montant faut-il déclarer ? (E. Delannoy)
  - Télétravail à domicile - le jour d'après : De la vague silencieuse à la vague de Nazaré. Vers un retour à « l'anormal » (F. Robert)
  - Détachement européen et mise de travailleurs à la disposition d'utilisateurs : quelques nouvelles règles (C-É. Clesse)
  - Déductibilité d'une prime unique versée dans le cadre d'un EIP1 (L. Hubert)
  - Acquisition scindée et droits de succession : l'Administration affine son point de vue pour les Régions wallonne et bruxelloise (M. Vanden Eynde)
  - Représentant responsable et TVA (F. Coutureau)
  - Que deviennent les sociétés à finalité sociale (SFS) d'antan ? (M. Davagle)
  - L'économie sociale en Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale (M. Davagle)
  - Démolition et reconstruction totale de l'immeuble en copropriété : des garanties procédurales et financières supplémentaires (L-S. Dias Nunes)
  - Événementiel : un bon à valoir plutôt qu'un remboursement (V. Lafarque)
  - Le chèque-consommation : aide ou démagogie ? (H. Preumont)
  - Crédit-temps au sein de la commission paritaire pour les professions libérales (S. Gilson)
  - Usufruit d'actions : répartition des droits (G. Rue)
  - Déroger au principe « une action = une voix » dans les sociétés non cotées (G. Rue)

## Numéro 2020/19

- De l'art de commettre le moins d'erreurs possible (R. Rosoux)
- EIP : la règle des 80 % au regard d'une augmentation de salaires – la Cour d'appel de Liège s'oppose au rattrapage rétroactif (L. Nickels)
- TVA et COVID-19 : le législateur fait un geste pour les écoles (F. Coutureau)
- Mesure anti-abus : tentative de clarification quant à son entrée en vigueur (C. Brocal)
- Les médecins seront-ils bientôt soumis à la TVA pour certaines de leurs prestations ? (F. Coutureau)
- La sortie des biens de la communauté n'est pas constitutive d'un abus fiscal (M. Vanden Eynde)
- Comment obtenir la restitution de précompte mobilier après la clôture de la liquidation d'une société ? (F. Charlez)
- TVA - Localisation des prestations de services : le prestataire doit-il croire son client sur parole ? (F. Coutureau)
- Quand un transport de malades est-il exempté en TVA ? (F. Coutureau)
- Imposition forfaitaire des rentes viagères ne générant pas de revenus : discrimination ? (C. Franssen)

- Les honoraires qu'une société paye à un avocat dans le cadre d'une procédure pénale sont-ils déductibles au titre de frais professionnels ? (G. Zeyen)
- Une proposition de loi pour parer à la fermeture d'entreprises en difficulté à la suite de crises économiques (A. Zenner)
- COVID-19 : ne perdez pas les indices et procédures d'alerte de vue ! (J.P. Vincke)
- La structure de l'actionariat dans les comptes annuels (J.P. Vincke)
- De l'impact du coronavirus COVID-19 sur le droit social : quelques normes récentes (S. Gilson)
- Coronavirus, chômage et force majeure (C-É. Clesse)
- Un motif de licenciement ? Oui, mais est-il la cause du licenciement ? (S. Gilson)
- Quelques réflexions sur la dispense de prestation du préavis (S. Gilson et F. Lambinet)

## Numéro 2020/18

- Vous pouvez m'assurer que cela a vraiment existé ? Vraiment ? (R. Rosoux)
- La loi du 28 avril 2020 modifiant le CSA (G. Rue)
- Cotisation distincte sur commissions secrètes : fin du délai de 2 ans et 6 mois (C. Brocal)
- Bâtiments anciens transformés : peut-on les assimiler à des bâtiments neufs ? (F. Coutureau)
- Droits d'auteur : le dirigeant ne doit pas s'identifier à la TVA (S. Watelet)
- La faillite d'une société n'empêche pas la taxation d'un avantage dans le chef du dirigeant (L. Marnette)
- Diminution temporaire du taux de TVA dans l'Horeca (F. Coutureau)
- Rémunération reçue d'une société étrangère liée : obligation de retenir le précompte professionnel et d'établir une fiche fiscale (C. Franssen)
- E-commerce : un nouveau système TVA en place en 2021 (F. Coutureau)
- Dispense de versement du précompte professionnel dans le secteur de la construction - Une nouvelle circulaire et (déjà) quelques commentaires (A. Soldai et A. Vandendries)
- Le représentant permanent assimilé au dirigeant de première catégorie sur le plan fiscal (F. Charlez)
- Avantage forfaitaire de toute nature : une présomption réfragable ? (C. Brocal)
- Un naufrage (brièvement ?) évité pour le secteur culturel (C. Menier)
- À mourir d'ennui : le bore-out (S. Gilson)
- COVID-19 : suspension des préavis en cas de chômage temporaire (F. Lambinet)
- Congé parental « COVID-19 » pour les indépendants (C. Bedoret)
- Abus de biens sociaux : la roche tarpéienne est proche du Capitole (C. Bedoret)
- Modération des salaires pour certains travailleurs et respect du contrat de travail ? (S. Gilson)
- Le volontariat et le COVID-19 (M. Davagle)
- Travailleurs associatifs : peut-être du neuf (M. Davagle)
- Assujettissement à la sécurité sociale des salariés et rôle de la SMART (S. Gilson)

## Numéro 2020/17

- L'impôt des sociétés ... faut-il l'augmenter ou le diminuer ? (R. Rosoux)
- ATN des voitures de société : quoi de neuf ? (F. Fassin)
- Taux de TVA des arrangements floraux : quand l'Administration modifie en 2020 une

- circulaire de 2019 (F. Coutureau)
- Nouvelles dispenses de l'obligation de déclaration à l'impôt des personnes physiques (O. D'aout)
- Accord fiscal sur les frontaliers (G. Zeyen)
- TVA et échanges intracommunautaires : une nouvelle circulaire conséquence ! (F. Coutureau)
- Véhicule publicitaire et TVA : quel pourcentage de TVA peut-on déduire ? (F. Coutureau)
- Note technique de la CNC sur le plan financier (G. Rue)
- La fiscalité des ASBL et du secteur non marchand : les principales nouveautés (S. Garroy, X. Gérard, A. Soldai, C. De Neyer et A. Vandendries)
- La CNC s'exprime sur le rapport de gestion des ASBL, AISBL et fondations (J.P. Vincke)
- Modification de l'affectation du résultat par l'AG : impact sur les comptes annuels (J.P. Vincke)
- Schémas de comptes annuels des sociétés en langue anglaise (J.P. Vincke)
- Suspension de la procédure relative aux élections sociales (S. Gilson)
- Le choix de son statut par l'artiste : un panachage en forme de mosaïque (ou comment scier la branche sur laquelle on est assis) (C. Menier)
- Au secours des entreprises impactées par le Brexit (S. Gilson)
- « Et après moi... Instructions à mes proches » (V. Lafarque)
- Faux pénal : rappel de principe (C. Philips)
- Hébergement égalitaire et quotité exemptée d'impôt (E. Gheur)

## Numéro 2020/16

- « Soak the Rich » (R. Rosoux)
- TVA - Agrandissement d'une maison : 6 ou 21 % ? (F. Coutureau)
- Arrêté royal n° 15 instaurant un sursis temporaire en faveur des entreprises pendant la durée de la crise du COVID-19 (V. Schoonheydt)
- Traitement fiscal des accords extrajudiciaires résultant du titre IV du livre XX du Code de droit économique (L. Marnette)
- COVID-19 : diminution du taux de TVA pour les masques et les gels hydroalcooliques (F. Coutureau)
- Rétro-imputation des pertes agricoles : commentaires (O. D'aout)
- Quel fonctionnaire peut consulter le registre UBO ? (P. Dorthu)
- TVA et livraison intracommunautaire : toujours le problème de la preuve (F. Coutureau)
- L'hallali du travail associatif (M. Davagle)
- Quelques modifications concernant les ASBL suite à l'adoption de la loi du 16 avril 2020 (M. Davagle)
- Start-up : quelle société choisir ? Et quels titres (en SRL) ? (P. Lambrecht et D. Lambrecht)
- Nature des réserves immunisées qui peuvent faire l'objet du prélèvement au taux réduit au cours des exercices d'imposition 2021 et 2022 (E. Delannoy)
- Projet d'habitat groupé en cas de démolition reconstruction : quel taux de TVA ? (F. Coutureau)
- Le RCD et... l'incidence procédurale du coronavirus (C. Bedoret)
- Congé parental corona (C. Bedoret)
- Extensions de la passerelle en faveur des indépendants (C. Bedoret)
- Labor interruptus ? Du bon usage du « droit de retrait » en Belgique (S. Gilson)

- Aide complémentaire au droit passerelle (C. Bedoret)
- Le bail d'habitation s'adapte à la crise sanitaire (V. Lafarque)

## Numéro 2020/15

- Le droit fiscal se base sur la réalité (R. Rosoux)
- Une demande de renseignements n'est pas un contrôle fiscal à distance (T. Litannie)
- Y-a-t-il un intérêt à enregistrer d'anciennes donations de titres cotés en période de crise boursière ? (G. Homans et B. Verbruggen)
- TVA et importation : l'État fait un nouveau geste dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 (F. Coutureau)
- Vous saurez tout sur les amortissements des véhicules (O. Evrard)
- TVA et dons de dispositifs médicaux (F. Coutureau)
- Le dépôt des comptes annuels en 2020 (J.P. Vincke)
- La taille des ASBL et leurs obligations comptables et de rapportage (J.P. Vincke)
- Aperçu des aides financières régionales en faveur des entreprises ayant été contraintes de fermer ou d'arrêter leurs activités (J. Picavet)
- Le fonctionnement à distance des organes des sociétés et des associations (P. Bossard)
- La cessation anticipée d'un droit de superficie entraîne-t-elle le paiement du droit de vente ? (L. Hubert)
- COVID-19 : contrôles et investigations du fisc (G. Homans et S. Tharaud)
- L'apport d'un immeuble suivi à bref délai de la donation des actions est-il constitutif d'un abus fiscal ? (L. Nickels)
- Extension des délais d'investigation et d'enrôlement en matière de constructions juridiques : commentaires (F. Charlez)
- SRL et sociétés coopératives : démission et exclusion à charge du patrimoine social (G. Rue)
- TVA et droit d'enregistrement : jamais de cumul ? (F. Coutureau)
- Élargissement de la passerelle en faveur des indépendants (C. Bedoret)
- Chômage économique et pour force majeure : le COVID-19 s'invite ! (C-E. Clesse)
- Coronavirus et chômage économique des employés : la nouvelle CCT n° 147 (S. Gilson)

## Numéro 2020/14

- Coronavirus et... fiscalité (R. Rosoux)
- Soldes : la période d'attente bientôt supprimée ? (V. Lafarque)
- Airbnb n'exerce pas une activité d'agent immobilier (G. Rue)
- L'OECCBB se mobilise à vos côtés (G. Delvaux et V. Delvaux)
- Crise du Covid-19 - Propositions (A. Zenner)
- La détermination du revenu imposable en matière d'impôts des sociétés (C. Franssen)
- Les mesures de soutien prises par le SPF Finances dans le cadre du coronavirus (Covid-19) (O. Daout)
- TVA : encore des nouveautés en vue au niveau européen (F. Coutureau)
- Mémento des informations utiles 2020
- Les délais pour le dépôt des déclarations fiscales et pour le paiement des impôts ne sont pas prolongés en Espagne (R. Alvarez Campa)

- Covid-19 : report du paiement du précompte immobilier (focus dans les trois Régions) (G. Homans)
- Réductions de valeur sur créances commerciales : le coronavirus constitue une « circonstance particulière » (J. Picavet)
- La faillite des gérants ou administrateurs de société (L. Marnette)
- Frais de justice (C. Bedoret)
- Quelques questions de droit du travail en rapport avec l'épidémie de coronavirus (S. Gilson)
- Selon la CJUE, l'ordre d'imputation des déductions fiscales prévu aux articles 77 à 79 de l'AR/CIR 92 viole l'article 4, § 1<sup>er</sup>, de la directive mère-fille (G. Zeyen)
- Le Brexit est là ! Vraiment ? (F. Coutureau)
- Le fisc peut-il ignorer l'interposition d'une société et taxer directement la personne physique ? (L. Marnette)
- Les notions d'importation en douane et TVA coïncident-elles tout le temps ? (F. Coutureau)
- Précompte immobilier : réduction pour œuvres analogues de bienfaisance (S. Watelet)
- Le représentant permanent d'une ASBL administratrice (M. Davagle)
- La modification de la composition du conseil d'administration (M. Davagle)
- CSA : le double test de distribution (G. Rue)



## Numéro 2020/13

- Quand le contribuable repasse à la caisse... (R. Rosoux)
- Le statut du cohabitant légal fête ses vingt ans (G. De Mol)
- Taux réduit sur les capitaux de pensions en cas de carrière complète : nouvelle circulaire (L. Nickels)
- Conséquences en TVA de l'introduction du Code des sociétés et des associations (F. Coutureau)
- Frais de réception ou frais publicitaires ? La Cour de cassation et le ministre des Finances ont tranché (C. Franssen)
- La Région wallonne supprime le taux réduit de 6 % pour les ventes en viager (E. Delannoy)
- TVA et secteur médical : l'Administration réagit à l'arrêt de la Cour constitutionnelle (F. Coutureau)
- Quelques conséquences du Code des sociétés et des associations en matière de comptes annuels (J-P. Vincke)
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, il n'existe plus de SPRL : conséquences comptables (J-P. Vincke)
- Contrôle sur place sans déplacement de la comptabilité (C. Brocal)
- Simplification en cas de stocks sous contrat de dépôt en TVA : sous quelles conditions ? (F. Coutureau)
- L'apport en industrie : aspects comptables et économiques (G. Delvaux)
- Règles et délais pour la déduction des revenus d'innovation (F. Charliez)
- Baux à ferme de longue durée et de carrière : les droits de succession à la baisse pour 2021 (L. Debue)
- TVA : un représentant indirect en douane est-il toujours responsable des personnes qu'il représente ? (F. Coutureau)
- L'autorité de protection des données impose une amende pour des cookies non conformes (G. Rue)
- Le RCD et... la vente d'un immeuble indivis (C. Bedoret)
- Travailleur indépendant : « Où t'es ? Papa où t'es ? » (C. Bedoret)
- Non-respect des règles relatives au volontariat : naissance d'un contrat de travail ? (S. Gilson)

## Numéro 2020/12

- Trop de lois tue le droit (R. Rosoux)
- La responsabilité plafonnée des administrateurs (G. Rue)
- Le statut fiscal des personnes handicapées (F-X. Choffray)
- TVA : des changements aux Pays-Bas qui peuvent avoir des conséquences pour les assujettis belges (F. Coutureau)
- Quelles formalités de déclaration en cas de décès ? (C. Brocal)
- Lors de l'examen des conventions préventives de double imposition, attention de ne pas oublier l'instrument multilatéral (E. Delannoy)
- Révision en cas de changement d'activité : one shot ou étalée ? (F. Coutureau)
- Les indemnités de remploi ou funding loss sont-elles contestables ? (L. Marnette)
- Une société liquidée peut interjeter appel d'une décision la condamnant (G. Rue)
- La Cour constitutionnelle annule sans effet rétroactif la taxe sur les comptes-titres

- (L. Nickels)
- Restitution mensuelle pour les entreprises « starters » : voici les détails (F. Coutureau)
  - Le régime des successions des ASBL (agrées) et des fondations en Région bruxelloise commenté par l'Administration (F. Charlez)
  - Rémunérations alternatives : tour d'horizon des dernières nouveautés (N. Wellemans)
  - Nouvelle procédure pour mettre fin aux doubles impositions au sein de l'Union européenne (C. Franssen)
  - Escompte : frais professionnels ou dépenses non admises ? (L. Hubert)
  - Du changement en matière médicale et paramédicale ? (F. Coutureau)
  - Les dispositions impératives du Code des sociétés et des associations applicables aux ASBL depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 (M. Davagle)
  - Les dispositions supplétives du Code des sociétés et des associations applicables aux ASBL depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 (M. Davagle)
  - Le bail à ferme fait peau neuve (V. Lafarque)
  - Pas d'annulation pour le nouveau droit successoral (G. De Mol)
  - Réorganisation judiciaire : la réduction de la créance du travailleur affecte-t-elle la sécurité d'existence de celui-ci ? (S. Gilson)
  - Management hostile ? (S. Gilson)
  - La lutte contre la pollution à Bruxelles : un pas de plus a été franchi au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (C. Van Gheluwe)

## Numéro 2019/11

- L'Ordre vous présente ses meilleurs vœux pour 2020
- Le caractère artistique d'une photo : un critère de référence en TVA ? (F. Coutureau)
- Envoi électronique des avertissements-extraits de rôle via l'eBox (E. Delannoy)
- Établissement de fiches fiscales : y compris dans le chef d'un salarié ou d'un fonctionnaire (F. Charlez)
- La cotisation sur commissions secrètes discriminatoire si « l'identification univoque » du contribuable se fait juste en dehors du délai de deux ans et demi (G. Zeyen)
- Exportation et TVA : le destinataire effectif doit-il être connu ? (F. Coutureau)
- Cession de parts et réticence dolosive (G. Rue)
- Contrat d'entreprise et preuve du prix à payer (G. Rue)
- Les titulaires de professions libérales sont des entreprises soumises à l'obligation comptable (J.P. Vincke)
- Le nouveau bail de colocation wallon : principe et articulations avec la police de l'urbanisme et le droit de la sécurité sociale (partie 2) (N. Bernard et M. Ruys)
- Fraude fiscale grave : la procédure « una via » II et le principe *non bis in idem* (T. De Nys)
- De l'importance de se tenir informé de l'actualité fiscale... Retour sur quelques nouveautés (J. Picavet)
- Le droit collaboratif souffle sa première bougie ! (V. Lafarque)
- Abus de bien social et activité illicite (C. Philips)

## Numéro 2019/10

- Plaidoyer pour un retour vers un double degré de juridiction administrative (P-F. Coppens)
- La marche lente de la modernisation du recouvrement du SPF Finances (Q. Debray)
- Déclaration d'impôts : accroissements majorés pour les négligents (AR du 29 juillet 2019) (O. D'aout)
- TVA - Montants repris sur un compte spécial : quand débute et se finit la prescription ? (F. Coutureau)
- L'AR du 5 septembre 2019 définit la notion de véhicule « hybride plugin » correspondant (O. Evrard)
- Donation des biens reçus en héritage - saut de génération : nouveau régime de faveur en Wallonie (M. Vanden Eynde)
- TVA : quelles sont les limites du pouvoir d'investigation d'un contrôleur ? (F. Coutureau)
- Pertes fiscales antérieures : changement de contrôle et besoins légitimes (C. Franssen)
- Comment traiter en TVA une opération ayant pour objet un travail matériel dans un contexte intracommunautaire ? (F. Coutureau)
- Responsabilité solidaire pour précompte professionnel impayé : remise possible si réorganisation judiciaire (L. Marnette)
- Droits d'auteur : au pays du surréalisme ! (S. Watelet)
- Un petit pas vers une uniformisation des déclarations TVA et en matière d'impôt sur les revenus (F. Coutureau)
- La TVA sur les honoraires d'avocat risque-t-elle de passer à la trappe ? (V. Lafarque)
- Quand les banques compensent les pertes de chance (G. Rue)
- Dispositions facultatives à prendre en considération lors de l'élaboration de l'acte de société d'une SRL (J.P. Vincke)
- À quelles entreprises innovantes sont destinées les dispenses de précompte professionnel ? (P-F. Coppens)
- L'exclusion d'un membre adhérent (M. Davagle)
- Les règles relatives aux délibérations des assemblées générales (M. Davagle)
- Des précisions en matière de récupération d'indu auprès du travailleur (S. Gilson)
- Une proposition de loi pour consacrer la pension à mi-temps (G. Mary)
- Licenciée pour refus de signature d'un avenant (S. Gilson)
- L'obligation alimentaire refusée en cas de manque de respect ? (V. Lafarque)
- Le nouveau bail de colocation wallon : principe et articulations avec la police de l'urbanisme et le droit de la sécurité sociale (partie 1) (N. Bernard et M. Ruys)

## Numéro 2010/9

- Enthousiasme ou engouement ? Soyez surtout extrêmement prudents ! (R. Rosoux)
- Loi du 5 mai 2019 : adaptation des modalités de poursuite des infractions fiscales (C. Philips)
- Le Code du recouvrement amiable et forcé des créances fiscales et non fiscales bientôt en vigueur (G. Zeyen)
- Taux réduit pour la fourniture d'arbres et de plantes : l'Administration commente la nouvelle disposition (F. Coutureau)

- Rétro-déduction des pertes en cas d'intempéries (C. Brocal)
- Les avantages fiscaux des primes d'assurances protection juridique revus par la loi du 22 avril 2019 (O. D'aout)
- Peut-on déduire la TVA ayant grevé des frais exposés pour un tiers ? (F. Coutureau)
- Taxation distincte des indemnités de dédit : nouvelle définition de l'année de référence pour le calcul du taux moyen (C. Brocal)
- Restitution TVA accélérée pour les entreprises « starters » (F. Coutureau)
- Frais de réception exposés dans un but publicitaire : intégralement déductibles ? (C. Franssen)
- Le régime matrimonial n'a pas d'influence sur les plus-values professionnelles réalisées (F. Charlez)
- Quand une prestation immobilière est-elle exigible en TVA ? (F. Coutureau)
- Quel est le régime fiscal d'un remboursement de capital qui ne peut pas être imputé sur la valeur d'acquisition des actions ? (E. Delannoy)
- Les fonds d'investissement en Belgique - Esquisse de leur régime réglementaire et fiscal - Nouvelle impulsion législative et nouvel essor pour les fonds de private equity (P-O. Van Caubergh)
- Rectification possible, ou même obligatoire, de comptes annuels déposés (J.P. Vincke)
- Vente aux consommateurs : nouvelles règles européennes (2/2) (G. Rue)
- RGPD : se tromper de base légale peut coûter cher (G. Rue)
- Le RCD et... la viabilité du plan de règlement (C. Bedoret)
- Quelques nouveautés en droit social (G. Mary)
- Petite et grande morts du travailleur et accident du travail (S. Gilson)

## Numéro 2019/8

- Une appréciation de plus en plus subjective des frais professionnels par le fisc (P-F. Coppens)
- Droits d'auteur : la durée de la formation influence la valeur des droits ! ? (S. Watelet)
- Vente d'un bâtiment ancien suivie d'une rénovation : quel taux de TVA appliquer ? (F. Coutureau)
- Prolongation du régime de faveur des primes d'innovation (L. Hubert)
- Pas de visite domiciliaire du fisc sans autorisation préalable (et motivée) du juge de police (J. Picavet)
- TVA : agrandissement ou nouvelle construction ? (F. Coutureau)
- UBO : qui peut consulter le registre au sein de l'Administration fiscale ? (P. Dorthu)
- TVA : quick fixes..., de quoi s'agit-il ? (F. Coutureau)
- Exonération de précompte mobilier sur la partie des dividendes attribuée à un habitant du Royaume par certaines sociétés cotées (L. Nickels)
- Annonce des actions de contrôle en vue d'augmenter le respect spontané (O. D'aout)
- Les chiropracteurs et les ostéopathes vont-ils être soumis à la TVA ? (F. Coutureau)
- La mise en conformité des statuts avec les dispositions du Code des sociétés et des associations (M. Davagle)
- Les ASBL et l'impôt des sociétés (2/2) (P-F. Coppens)
- Vente aux consommateurs : nouvelles règles européennes (1/2) (G. Rue)
- Conditions d'un agrément comme entreprise agricole et entreprise sociale (G. Rue)
- Directive européenne : constitution des sociétés et immatriculation des succursales

en ligne (G. Rue)

- Base de données en ligne des statuts des sociétés (G. Rue)
- Les sociétés cotées en bourse ne doivent pas enregistrer leur UBO en Belgique (G. Rue)
- Le transfert conventionnel d'entreprise : cela arrive plus souvent qu'on ne le pense (F. Kéfer)
- La période de carence en cas d'incapacité de travail : les indépendants aperçoivent le bout du tunnel (C. Bedoret)
- Règles d'assujettissement en matière de statut social des travailleurs indépendants : mandataire ou associé actif et solidarité avec la société (S. Gilson)
- L'employeur ne peut pas prendre connaissance du contenu des courriels, fût-ce à caractère professionnel, sans l'accord du travailleur (S. Gilson)

## Numéro 2019/7

- Quand l'absence de raisonnement permet d'avoir raison face au fisc ! (P-F. Coppens)
- La conversion des nouvelles pensions complémentaires pour les indépendants (G. Zeyen)
- Taux en TVA : qu'en est-il des vélos électriques et de la stérilisation des chats ? (F. Coutureau)
- Professions libérales : nouvelle règle quant à la tenue d'un livre journal (F. Charlez)
- Plus-values sur véhicules (O. Evrard)
- TVA et dons de produits non alimentaires : l'Administration apporte des éclaircissements (F. Coutureau)
- Comment réimposer une société liquidée ? (C. Franssen)
- Le tax shelter est étendu aux jeux vidéo (F. Charlez)
- Deal pour l'emploi (C. Brocal)
- Les cessions d'emphytéose : nouvelles exonérations fiscales (L. Hubert)
- Location immobilière taxée : l'arrêté royal d'exécution enfin publié (F. Coutureau)
- Nouveau système de décisions anticipées en matière fiscale (G. Zeyen)
- Quel rôle peut avoir le locataire dans une location immobilière exemptée de TVA ? (F. Coutureau)
- Le point sur les avis publiés par la CNC au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2018 et du 1<sup>er</sup> trimestre 2019 (J.P. Vincke)
- Une version coordonnée des plans comptables minimums normalisés (J.P. Vincke)
- Les ASBL et l'impôt des sociétés (1/2) (P-F. Coppens)
- Mandat public et activité professionnelle (S. Gilson)
- Commune - Mise à disposition interdite de personnel et sanction (S. Gilson)
- Le Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 pour les sociétés cotées (G. Rue)
- RGPD : première amende en Belgique (G. Rue)
- Le sort des clauses de préavis conclues avant la loi sur le statut unique (S. Gilson)
- L'assurance protection juridique, plus accessible ? (V. Lafarque)
- Code de la route : ce qui a changé au 1<sup>er</sup> juillet 2019 (V. Lafarque)
- Blanchiment et fraude fiscale : faire la part des choses ! (V. Lafarque)
- L'annulation des sûretés personnelles données par un époux ou un cohabitant légal : une différence de traitement ? (É. Gheur)
- Consolidation de la passerelle en faveur des indépendants (C. Bedoret)
- Pour aider l'indépendant et sa famille (S. Gilson)
- Motif grave - Alcool au travail (S. Gilson)
- Motif grave - Violence au travail : un rappel salutaire (S. Gilson)

- Priorité aux travailleurs à temps partiel pour un emploi vacant chez leur employeur (F. Burniaux)

## Numéro 2019/6

- Quelques nouveautés en ce qui concerne les volontaires (M. Davagle)
- Délai d'investigation et d'imposition allongé pour les constructions juridiques (E. Delannoy)
- Limitation d'intérêts (directive « ATAD ») (F. Charlez)
- Vignette n° 705 : désormais disponible de façon électronique (F. Coutureau)
- I.Soc. : suppression de la pénalité en cas d'insuffisance de la rémunération (S. Watelet)
- Agences de voyages et TVA : de grands changements en vue (F. Coutureau)
- Pension complémentaire : une carrière complète donne droit au taux réduit, même si l'âge légal de la pension n'est pas atteint (G. Zeyen)
- Code de procédure fiscale pour la Région de Bruxelles-Capitale (E. Delannoy)
- La constitution d'un droit d'emphytéose et d'un leasing sur un immeuble non neuf engendre-t-elle une révision des taxes déduites ? (F. Coutureau)
- Frais forfaitaires pour les contribuables qui recueillent des bénéficiaires (L. Nickels)
- Un assujetti peut-il invoquer le fait que l'administration n'a pas interrogé une personne représentant valablement la société pour annuler un contrôle ? (F. Coutureau)
- L'arrêté royal portant exécution du CSA est publié (G. Rue)
- Généralisation de la facture électronique dans les marchés publics (G. Rue)
- Réforme du droit des ASBL : quoi de neuf docteur ? (A. Bortolotti)
- Nouvelle loi sur l'abus de dépendance économique entre entreprises (partie 2) (G. Rue)
- Registre UBO : la FAQ du SPF Finances mise à jour (G. Rue)
- La publication aux Annexes du Moniteur belge (M. Davagle)
- Le dépôt des comptes des très petites ASBL (M. Davagle)
- Le RCD et ... l'interdiction d'appel en matière de taxation (C. Bedoret)
- *Non bis in idem* (V. Lafarque)
- Mise à l'emploi en Région wallonne (Z. Trusgnach)
- Je t'aime, moi non plus : vicissitudes du travail entre époux... (S. Gilson)

## Numéro 2019/5

- Volet fiscal du CSA : un objectif de neutralité fiscale voulu par le législateur (P-F. Coppens)
- ATN logement illicite : le dégrèvement d'office est-il possible ? (L. Hubert)
- Amendes relatives aux redevances kilométriques : où en est-on ? (L. Marnette)
- Traitement TVA des travaux effectués au cours d'un bail (F. Coutureau)
- Les nouveaux droits de mise au rôle (L. Nickels)
- Il faut boire et manger... oui mais à quel taux ? (F. Coutureau)
- Subsides d'une Région pour l'acquisition d'un immeuble : à reprendre dans la base d'imposition à la TVA ? (F. Coutureau)
- Abus fiscal : transfert de bénéficiaire par l'attribution d'un tantième recalé ! (S. Watelet)
- Que comprend l'avantage de toute nature pour la mise à disposition d'un véhicule

- électrique ? (J. Picavet)
- Le printemps est propice à l'aménagement de son jardin... Le taux de TVA également ! (F. Coutureau)
- Comment récupérer le précompte professionnel retenu en 2018 dans le cadre du régime fiscal de l'économie collaborative ? (F. Fassin)
- Le plan financier dans le Code des sociétés et des associations (J.P. Vincke)
- Le nouveau Code des sociétés et des associations et le droit fiscal (F. Henneaux)
- Le nouveau Code des sociétés : entrée en vigueur (G. Rue)
- Quelle politique de poursuite pour le squattage d'immeuble ? (V. Lafarque)
- Nouvelle loi sur l'abus de dépendance économique entre entreprises (partie 1) (G. Rue)
- En route avec l'allocation de mobilité ! (S. Gilson)
- Le calcul des contributions alimentaires (N. Dandoy)

## Numéro 2019/4

- Élargissement des missions et renforcement du rôle du service de conciliation fiscale (F. Charlez)
- Impôt des personnes physiques : réduction supplémentaire pour les pensions et revenus de remplacement (C. Brocal)
- Du neuf en matière de réduction d'impôt pour les dépenses de biens protégés (F-X. Choffray)
- Le secret professionnel de l'avocat lui permet-il de s'affranchir de ses obligations TVA ? (F. Coutureau)
- Régime de faveur en TVA pour les personnes invalides ou handicapées : qui peut conduire le véhicule ? (F. Coutureau)
- La qualité de l'air intérieur surveillée en Région wallonne (V. Lafarque)
- Une loi visant à lutter contre la fraude et l'évasion fiscales en matière de précompte mobilier (L. Nickels)
- Non-paiement de la TVA : à qui l'administration peut-elle s'adresser ? (F. Coutureau)
- Modification du point de contact central (F. Charlez)
- Nouvelles amendes administratives en matière de prix de transfert (C. Brocal)
- TVA et publications digitales : le premier taux zéro légal ? (F. Coutureau)
- Le nouveau Code des sociétés est publié (G. Rue)
- L'indemnisation des commerçants bruxellois en cas de travaux publics (G. Rue)
- Attribution d'un immeuble par une société à ses associés et droit de partage : analyse et critique de la position administrative (P-F. Coppens)
- Le Code des sociétés et des associations est arrivé : quelles modifications pour les ASBL ? (M. Davagle)
- Code des sociétés et des associations : les dispositions impératives et règles supplétives pour les ASBL (M. Davagle)
- Proposition de règles pour les services d'intermédiation en ligne (G. Rue)
- Mémoire pour la justice (C. Bedoret)
- Les chauffeurs Uber sont-ils des salariés ? Un nouvel élément apporté au débat... (S. Gilson)
- Responsabilité professionnelle de l'avocat - Perte d'une chance d'obtenir gain de cause (S. Gilson)
- Le RCD et ... l'infraction d'organisation d'insolvabilité (C. Bedoret)
- Protection contre le licenciement du délégué syndical dans les entreprises sans CPPT (S. Gilson)

- Comment changer de prénom et modifier l'enregistrement du sexe à l'état civil ? (V. Lafarque)
- L'état civil passe au numérique : la BAEC (V. Lafarque)
- Décret du 17 janvier 2019 relatif à la lutte contre la pollution atmosphérique liée à la circulation des véhicules (D. D'harveng et M. De Hults)

## Numéro 2019/3

- I have a dream ! (P-F. Coppens)
- Le fisc peut épier le contribuable (L. Nickels)
- Aspects fiscaux d'une donation dans un contexte franco-belge (G. Homans)
- Une SPRL starter a-t-elle droit au régime VVPR-bis ? (F. Charlez)
- Séminaire à l'étranger : où taxer la prestation ? (F. Coutureau)
- L'attestation de voiture de société (S. Gilson)
- Pas de limitation de la déduction des frais de voiture remboursés (G. Zeyen)
- La TVA se voit dotée d'un nouveau titre exécutoire (O. D'aout)
- La Région bruxelloise règle à son tour le sort fiscal des donations antérieures mentionnées dans un pacte successoral (L. Hubert)
- Élargissement du champ d'application de la taxe Caïman (E. Delannoy)
- TVA et dons : vers une nouvelle étape ? (F. Coutureau)
- De nouveaux schémas pour les comptes annuels et autres documents à déposer par les sociétés (J-P. Vincke)
- Les autorités nationales de concurrence mieux armées (G. Rue)
- Le domaine viticole, un placement rentable ? (A. Streeel, M. Mareschal et V. Meunier)
- Nouvelles obligations pour les sociétés de droit commun (G. Rue)
- Registre UBO : échéance à nouveau reportée au 30 septembre 2019 (G. Rue)
- Le Code des sociétés et des associations a été approuvé (J-P. Vincke)
- L'évolution du profil du travailleur indépendant (C. Bedoret)
- Test d'haleine : non-respect du mode d'emploi (V. Lafarque)
- Cession de créance et renonciation aux exceptions (G. Rue)
- Les limites de l'action paulienne (C. Bedoret)
- Nouveautés en matière familiale : retour sur trois changements importants (É. Gheur)
- Les lanceurs d'alerte bientôt protégés ? (V. Lafarque)
- Indépendants : la dispense de cotisations est la chasse gardée de l'administration (C. Bedoret)
- Économie collaborative : la subordination au cœur de l'application... (S. Gilson)
- Le principe de sécurité juridique doit-il prévaloir sur le principe de légalité ? (C. Franssen)
- Nouveautés en droit social (G. Mary)

## Numéro 2019/2

- Est-ce la fin des principes de bonne administration ? (P-F. Coppens)
- Société civile immobilière française : quelle incidence de l'extension du champ d'application de la taxe Caïman ? (G. Homans)
- Toute demande de dégrèvement peut être introduite auprès de n'importe quel service fiscal (L. Hubert)
- Restitution de la TVA historique en matière de location immobilière taxable (F.



- Coutureau)
- Déduction TVA même sans répercussion des coûts en aval : application dans le secteur du leasing automobile (É-G. Lang)
- ATN issu de la mise à disposition gratuite d'un immeuble en 2019 : coefficient de 2 pour tous ! (C. Franssen)
- Commissions secrètes mal appliquées : quid de la cotisation subsidiaire si les délais sont expirés ? (E. Delannoy)
- Résiliation anticipée d'un contrat : le montant à payer est-il soumis à la TVA ? (F. Coutureau)
- Brexit dur : chaos juridique pour les entreprises (G. Rue)
- Votre notaire est-il bien notaire ? (O. Bonnenfant)
- L'assurance-vie s'impose en planification successorale et optimisation fiscale de patrimoine (N. Milos et L. Lachapelle)
- Planification patrimoniale : nouvelles perspectives (G. Homans)
- Quand les particuliers vendeurs en ligne deviennent-ils des commerçants ? (G. Rue)
- Piqûre de rappel : les formes d'une reconnaissance de dettes (D. Fries)
- Dispense des cotisations des indépendants : le voile est levé quant aux modalités pratiques (C. Bedoret)
- Harcèlement : protection contre le licenciement et prise de cours (S. Gilson)
- Droit du travail - Pension libre complémentaire pour les travailleurs salariés (F. Burniaux)
- Salaire garanti - Prolongation ou nouvelle incapacité (S. Gilson)
- Quelle grande confusion autour des allocations forfaitaires accordées aux volontaires ! (M. Davagle)
- Le travail associatif : quelques modifications (M. Davagle)
- Des précisions concernant la prime bénéficiaire (S. Gilson)
- Contrat de travail - Prescription (S. Gilson)
- Changement en vue pour les vélos et trottinettes partagés (V. Lafarque)

## Numéro 2019/1

- Bulletin de l'OECCBB : « A bridge over troubled water » (P-F. Coppens)
- La Région wallonne élargit le champ d'application des prêts « coup de pouce » (L. Nickels)
- Quoi de neuf en TVA pour cette nouvelle année ? (F. Coutureau)
- Le régime des exonérations et la réduction du précompte immobilier à Bruxelles (E. Delannoy)
- La réforme des droits d'enregistrement relatifs à l'achat d'une habitation en Flandre (M. Vanden Eynde)
- ATN pour utilisation privée d'un PC, d'une tablette ou d'un smartphone et contribution personnelle (C. Franssen)
- L'application du régime fiscal des droits d'auteur aux professions juridiques (F. Fassin)
- Actualités fiscales (J. Picavet)
- Les Régions s'attaquent au régime fiscal des pactes successoraux (M. Vanden Eynde)
- Gérant de complaisance : présomption fiscale de responsabilité parfois inapplicable selon la cour d'appel (É-G. Lang)
- Forfait TVA : réécriture au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (F. Coutureau)
- Primes bénéficiaires pour travailleurs salariés : plus de souplesse pour l'employeur (C. Sanchez Ruiz)

- Les modifications au cadre légal relatif à la comptabilité des associations et fondations (J.P. Vincke)
- La détermination du revenu net de l'innovation en dix étapes (P-F. Coppens)
- RGPD : six mois de mise en œuvre (G. Rue)
- Préparation des élections sociales de 2020 (Z. Trusgnach)
- Le RCD et ... la nullité découlant de l'emploi des langues (C. Bedoret)
- Le RCD et ... le cadre procédural du rejet (C. Bedoret)
- Travail associatif : quelques précisions (M. Davagle)
- Modification unilatérale du lieu du travail constitutive d'un acte équipollent à rupture (S. Gilson)
- Blanchiment d'argent : plus de clarté pour les casinos (V. Lafarque)
- Du neuf en matière de clauses d'écolage (F. Lambinet)
- Licenciement et indemnités de rupture complémentaires (A. Meyers)
- Allo ? Je vous écoute... (S. Gilson)
- La validité du réaménagement des conditions de travail en lien avec un transfert conventionnel d'entreprise : une application de l'exécution de bonne foi des conventions (C. Menier)